



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/50/812  
11 décembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Point 20 b) de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE ET DES  
SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE :  
ASSISTANCE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE À CERTAINS PAYS OU RÉGIONS

Coopération et assistance internationales en vue d'atténuer  
les conséquences de la guerre en Croatie et de faciliter le  
relèvement de ce pays

### Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport, son annexe et ses appendices sont présentés en application de la résolution 49/21 G de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1994. Dans cette résolution, l'Assemblée a notamment prié le Secrétaire général "d'une part, de désigner, dans les limites des ressources disponibles, une mission d'enquête composée d'experts chargés d'évaluer l'étendue des dommages de guerre en Croatie et leurs conséquences pour l'infrastructure, les ressources, l'environnement et la population du pays, et d'étudier ce dont ce dernier a besoin si l'on veut aider le Gouvernement croate à établir un programme de relèvement, de reconstruction et de développement et, d'autre part, de lancer, le cas échéant, un appel international du financement de la mission" et "de lui rendre compte en détail, à sa cinquantième session, de l'application de la présente résolution".

2. Comme suite à cette demande, j'ai désigné une Mission d'enquête technique qui s'est rendue en Croatie du 22 octobre au 5 novembre 1995 et a tenu toute une série de consultations avec des interlocuteurs du Gouvernement et autres.

3. Les conséquences de plus de quatre années de guerre en Croatie ont été dévastatrices, à la fois sur le plan matériel, sur le plan de l'environnement et sur le plan humain. Pendant cette période, on a assisté à d'importants déplacements de populations dont certains ont un caractère temporaire mais dont d'autres ont des chances d'être permanents. Le présent rapport doit donc être examiné parallèlement aux rapports que j'ai récemment présentés au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale (S/1995/386; S/1995/467; S/1995/650;

S/1995/730; S/1995/835; A/50/648 et S/1995/987) ainsi qu'au rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, Mme Elizabeth Rehn, sur la situation relative aux droits de l'homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie (A/50/727-S/1995/933).

4. Le coopération et l'assistance internationales en vue d'atténuer les conséquences de la guerre en Croatie présupposent qu'il n'y aura pas de nouvelles hostilités et que tous les belligérants respecteront pleinement les accords de paix qu'ils ont signés de leur propre gré. À cet égard, l'"Accord fondamental concernant la région de la Slavonie orientale, de la Baranja et du Serm occidental" (voir A/50/757-S/1995/951) qui a été signé à Zagreb et Erdut le 12 novembre 1995 par le Gouvernement croate et des représentants des Serbes locaux en présence du médiateur de l'Organisation des Nations Unies et de l'Ambassadeur des États-Unis en République de Croatie revêt une importance particulière. Son application, de bonne foi, par les parties, sans nouveau recours à la violence, contribuerait considérablement à la restauration de la paix et au succès de la reconstruction économique de la Croatie.

5. Le rapport de la Mission d'enquête technique est communiqué ci-joint (voir annexe).

ANNEXE

Mission d'enquête technique des Nations Unies en Croatie  
22 octobre-5 novembre 1995

I. INTRODUCTION

1. La Mission d'enquête technique des Nations Unies comprenait des représentants des institutions et organismes ci-après des Nations Unies : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie (ONURC), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le programme des Volontaires des Nations Unies. Des experts techniques ont été mis à disposition par les Gouvernements de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. La Mission de vérification de la Communauté européenne en Croatie a mis à disposition un économiste hors classe. Le chef de mission a été fourni par le PNUD (voir appendice I).

2. En vue d'évaluer l'étendue des dommages de guerre et leurs conséquences pour l'infrastructure, les ressources, l'environnement et la population du pays, et d'étudier ce dont ce dernier a besoin afin d'aider le Gouvernement croate à établir un programme de relèvement, de reconstruction et de développement, la Mission d'enquête technique s'est rendue dans un certain nombre de régions, de villes et de territoires et installations ravagés par la guerre (voir appendice II).

3. Afin de préparer la Mission, le Chef de mission a eu des réunions préliminaires à Zagreb, du 11 au 13 juillet 1995, avec des représentants du Ministère des affaires étrangères, du Ministère des finances, du Ministère de la reconstruction et du développement et du Ministère des affaires concernant les réfugiés. Toutefois, la Mission a dû retarder son départ, en raison des opérations militaires qui ont eu lieu d'août à octobre 1995, et de leurs conséquences. Durant cette période, le Gouvernement croate ainsi que des organismes du système des Nations Unies et la Mission de vérification de la Communauté européenne ont communiqué des informations supplémentaires à la Mission d'enquête technique, notamment sur les dommages de guerre résultant de la reprise des hostilités pendant les mois d'été.

4. La Mission d'enquête des Nations Unies souligne qu'il importe de transformer l'aide humanitaire d'urgence actuelle en des programmes de développement à long terme, en particulier dans les régions dévastées par la guerre. Afin d'aider le Gouvernement à établir un programme de relèvement, de reconstruction et de développement en Croatie, les informations fournies dans le présent rapport portent sur les zones les plus touchées. La Mission a bénéficié de la coopération sans réserve du Ministère croate de la reconstruction et du développement et a travaillé en étroite collaboration avec les Forces de paix des Nations Unies (FPNU) et l'ONURC, le HCR, l'UNICEF et l'OMS. Les FPNU et l'ONURC ont apporté un appui administratif et logistique. La Mission a également entretenu d'excellentes relations avec la Mission de vérification de la Communauté européenne qui l'a informée dans le détail des programmes

humanitaires de la communauté et des activités qu'elle mène actuellement pour atténuer les effets de la guerre ainsi que leurs conséquences sur toutes les populations de la Croatie.

5. La guerre et ses conséquences sur les plans humain et économique ont entravé le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché envisagé par le Gouvernement croate. Les opérations militaires ont considérablement aggravé les conditions économiques et sociales, et on a assisté à d'importants déplacements de populations au sein même de la Croatie et vers les pays adjacents ou en provenance de ces derniers. Le retour, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des personnes déplacées qui souhaitent rentrer devrait constituer un aspect prioritaire de l'action en faveur du relèvement et de la reconstruction. Il importe aussi d'évaluer l'impact de la démobilisation des forces armées et du retour des hommes sur le marché du travail à un moment où l'économie est déprimée. En outre, le secteur agricole comprend un grand nombre de petites exploitations dont les recettes de subsistance sont importantes pour la vie et la culture du pays. Quatre années de conflit militaire et de violence ethnique ont totalement désorganisé cet aspect traditionnel de l'économie croate.

6. Dans les zones touchées par la guerre, il sera essentiel, pour restaurer l'économie et la qualité de la vie de la population, d'exécuter un programme de déminage afin de débarrasser de vastes parties du pays, dont des terres agricoles, des routes, des villages et un grand nombre de sites industriels, des mines dont elles sont infestées. La présence de 2 à 4 millions de mines freinera sérieusement les investissements en faveur de la reconstruction et le développement. La communauté internationale et la Croatie reconnaissant que le déminage est l'une des toutes premières priorités, il faudrait établir rapidement un plan d'action et obtenir sans tarder des fonds pour le financer.

## II. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE CROATE

### A. Cadre économique de la Croatie avant 1991

7. La Croatie était l'une des républiques de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie qui avait établi un système économique intégré et autarcique. La planification centrale et l'économie étaient contrôlées par le Gouvernement fédéral qui avait aussi la haute main sur la majorité des questions financières et l'exclusivité des relations commerciales avec l'étranger. Pour ce qui est de la production des biens civils et militaires, le Gouvernement fédéral élaborait des plans à court, moyen et long terme dont les objectifs devaient être remplis par les républiques.

8. Des systèmes intégrés régionaux avaient été créés dans les domaines de l'alimentation en électricité et de la gestion des eaux ainsi que dans l'industrie pétrolière. Diverses coentreprises avaient été créées avec les autres républiques dans le secteur de la production industrielle et dans les services, en particulier dans le commerce, les transports et le tourisme, et celles-ci apportaient une contribution importante à l'économie croate. La part du PIB de l'ex-Yougoslavie correspondant à la Croatie à la fin de 1990 était évaluée à 30 % environ (10 milliards de dollars des États-Unis), alors que celle-ci représentait 22 % du territoire (56 538 kilomètres carrés) et la

population croate (4,8 millions d'après le recensement de 1991) 20 % de celle de la République fédérative socialiste de Yougoslavie. L'économie reposait essentiellement sur l'agriculture, l'industrie textile, le secteur des services et un vaste complexe militaro-industriel. La branche de la construction navale était au troisième ou quatrième rang mondial. La Croatie entretenait principalement des relations économiques avec les pays de l'ancien bloc de l'Est, et en particulier avec l'ex-URSS. Elle importait de l'URSS essentiellement du pétrole et du gaz en échange de services dans le cadre d'accords de troc. Elle a connu une grave crise économique entre 1983 et 1987, et la situation s'est quelque peu améliorée en 1989 et 1990 avec le lancement d'un programme de réformes économiques. La part de la dette extérieure de l'ex-Yougoslavie dont la Croatie a hérité à l'indépendance s'élevait à environ 2,8 milliards de dollars des États-Unis.

#### B. La situation économique actuelle de la Croatie

9. La Croatie a connu une récession économique, y compris une diminution de la production, accompagnée d'une hyperinflation entre 1990 et 1992, ce qui a amené le Gouvernement à lancer un programme de stabilisation en octobre 1993. Ce programme prévoyait la coopération avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et le Fonds monétaire international (FMI) au plan financier. Malgré une balance des paiements de plus en plus négative, la Croatie s'est tenue à une politique d'"inflation zéro". Il convient de noter que le financement de la reconstruction et d'autres dépenses sur les fonds publics risque de porter atteinte à la politique de restriction monétaire et de donner lieu à une nouvelle vague d'inflation. Bien que la croissance économique soit de 1 à 2 %, l'ensemble de la production industrielle n'atteint toujours actuellement que 50 % de ce qu'elle était en 1990. Le processus de transition vers une économie de marché, et notamment les changements structurels nécessaires dans le secteur bancaire, progressent lentement. Cette tendance a un effet négatif sur la création d'entreprises.

10. L'ouverture du conflit en 1991 a nécessité la transformation de l'économie en une économie de guerre, ce qui a eu pour effet immédiat une chute du PIB qui est passé d'environ 14 milliards de dollars des États-Unis à approximativement 10 milliards de dollars des États-Unis en 1993 (le PIB par habitant était de 2 500 dollars des États-Unis). En raison du manque d'investissements, la production industrielle, les services, la consommation globale et les échanges ont diminué chaque année. Cette diminution est attestée par la baisse des principaux indicateurs économiques pendant la période comprise entre 1990 et 1995; PIB : -31 %; production industrielle : -44 %; bâtiment et travaux publics : -56 %; agriculture : -31 %; tourisme : -62 %; et emploi : -33 %. Dans le même temps, le chômage augmentait de 51 %.

11. Durant le premier trimestre de 1995, l'économie a montré des signes d'amélioration, le produit intérieur brut étant passé à environ 14 milliards de dollars des États-Unis par an et l'inflation s'étant stabilisée autour de 2 % par an. On a en outre constaté une légère amélioration du taux de croissance. La guerre et ses conséquences directes ont mis un sérieux frein au tourisme, accru les frais de transport, et compromis le développement de la production industrielle. En outre, les ponctions prélevées sur le budget de l'État pour

financer le complexe militaro-industriel et les programmes à l'intention des personnes déplacées et des réfugiés ont réduit les fonds disponibles pour le développement de l'économie.

12. La récente récupération de territoires aura sans doute pour résultat la reprise du tourisme le long de la côte dalmate, une augmentation de la production agricole et le rétablissement des échanges avec la partie orientale de la Croatie et d'autres régions, ce qui devrait contribuer à la relance globale de l'économie, à la croissance industrielle et, par voie de conséquence, à l'augmentation du produit intérieur brut, à un accroissement des investissements et de la consommation, à l'amélioration de la balance des paiements, et à une situation plus favorable sur le marché du travail.

13. Les difficultés rencontrées pour améliorer les conditions de vie sont inévitables, la Croatie étant en butte à des problèmes structurels dans tous les secteurs de l'économie. La balance des paiements continue d'être négative en raison de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans tous les secteurs de l'économie. Pour le moment, il est probable que la Croatie manquera de capitaux étrangers et souffrira d'une surévaluation de sa monnaie nationale ainsi que de la charge que les dépenses militaires font peser sur le budget de l'État. Les problèmes économiques et humanitaires ainsi que ceux posés par la réinstallation des réfugiés et personnes déplacées que connaît la Slavonie orientale (secteur Est) devront être résolus avant que celle-ci ne puisse attirer les capitaux étrangers.

#### C. Évaluation des dommages de guerre en Croatie, par secteurs/régions

14. Depuis le début de la guerre en 1991, la Croatie a été directement et indirectement dévastée par la guerre. Selon les estimations du Gouvernement, les dommages de guerre atteignent actuellement quelque 22 milliards de dollars des États-Unis. Les opérations militaires de mai et d'août 1995 ont encore alourdi ces coûts. Le Gouvernement estime le coût de ces nouvelles destructions à environ 5 à 8 milliards de dollars, y compris les dommages accessoires. Cette estimation ne comprend pas le coût des victimes humaines non plus que le manque à gagner, les dégâts écologiques ni les coûts sociaux supplémentaires, qui sont difficiles à chiffrer. Selon les informations communiquées par le Gouvernement à la Mission, les investissements à l'appui du redressement et de la reconstruction se sont élevés à environ 1 milliard de dollars; ils ont été consacrés en majeure partie au logement (24 %), aux routes (21 %) et à l'industrie (13 %). Ils ont été financés à hauteur de 19 % par le budget croate, de 28 % par la Banque croate de crédit pour la reconstruction et de 17 % par les utilisateurs.

##### 1. Région Sud (Knin, Zadar, Dubrovnik, Split)<sup>a</sup>

15. La Côte dalmate, jusqu'à la frontière avec la Bosnie-Herzégovine, comprenait traditionnellement deux zones dont l'apport à l'économie croate était très différent : celle où le tourisme était prédominant et celle des chantiers

---

<sup>a</sup> Aux fins du présent rapport, la région sud comprend la Côte dalmate ainsi que l'ancienne zone protégée des Nations Unies appelée Secteur Sud.

navals; les principaux centres étaient Dubrovnik, Ploče, Split et Zadar. L'agriculture joue un rôle de deuxième plan à l'appui du tourisme et de l'économie locale.

16. Les effets de la guerre se sont fait sentir immédiatement, dès 1991 : le tourisme s'est effondré à cause de l'insécurité; beaucoup d'hôtels et de logements privés ont été occupés par des personnes déplacées et des réfugiés; la circulation et les communications avec le nord ont été immédiatement coupées et les routes vers l'arrière-pays en direction de Bosnie-Herzégovine ont été bloquées. Le petit secteur agricole a continué à produire tant bien que mal. Les réseaux d'électricité et de distribution d'eau et les infrastructures routières et de télécommunications ont été touchés par la guerre et beaucoup de maisons et d'autres immeubles ont été détruits. Dans l'ex-secteur Sud, les villes les plus gravement touchées sont Otočac, Gospić et Knin. L'Équipe de la Mission a visité ces zones sinistrées et a pu constater que les destructions sont en majeure partie dues aux pillages et aux incendies. Dans cette zone, les infrastructures, négligées pendant les quatre années de guerre, sont en mauvais état. Les routes et les principales voies ferrées sont encore en bon état, mais les routes principales sont négligées; les usines, endommagées par la guerre, ont cessé de produire depuis 1991 ou ont dû fermer faute d'entretien. Pour relancer le tourisme, il faudra réparer les routes et améliorer l'infrastructure générale.

## 2. Région Nord (Karlovac, Petrinja, Sisak, Glina)

17. Cette région, qui correspond au secteur Nord de l'ancienne zone protégée des Nations Unies, est une zone productive. L'agriculture, y compris les agro-industries, y est développée, de même que la métallurgie et les industries extractives. Les dégâts subis depuis 1991 ont créé des conditions difficiles pour le tourisme. Il faudra 300 000 dollars des États-Unis pour réparer les routes régionales et les ponts de Stremen et de Petrinja. En outre, beaucoup d'usines ont souffert des opérations militaires. Le principal complexe industriel, le complexe de Gavriloviae à Petrinja, a peu souffert et la production a pu reprendre en octobre 1995. Les régions Sud et Nord ne produisaient directement que 2 % du PIB de la Croatie. Il est important d'assurer leur développement pour relancer le tourisme et il faut rétablir les liaisons ferroviaires pour permettre la croissance industrielle et favoriser les activités de loisirs.

## 3. Région Ouest (Pakrac, Lipik, Slavonski Brod)

18. L'importance économique de cette région tient à ce qu'elle est un noeud de communications est-ouest routières (autoroute Zagreb-Belgrade), ferroviaires (Zagreb-Slavonski Brod-Belgrade) et fluviales (sur la Save), ainsi que la voie de passage entre les gisements de pétrole et de gaz de l'est et les raffineries de Sisak, Zagreb et Rijeka.

19. Les hostilités qui ont éclaté en 1991 ont coupé les voies de communications est-ouest, tant ferroviaires que routières et fluviales, et les champs pétrolifères de la région orientale ont beaucoup souffert. La production de la raffinerie de Sisak a été réduite à cause de la coupure de l'oléoduc de l'Adriatique. Des ponts importants ont été endommagés : il a fallu environ

21 000 dollars des États-Unis pour réparer le pont de Lipik, 47 000 pour celui de Mlaka et 55 000 pour celui de Brusnik. Selon des estimations récentes du Gouvernement croate, les dommages de guerre dans la région ouest s'élèvent à environ 1,2 milliard de dollars des États-Unis et les dommages subis par les entreprises publiques et privées sont estimés à 140 millions de dollars. Les bombardements militaires ont gravement endommagé la raffinerie de Sisak qui ne tourne actuellement qu'à 50 % de sa capacité pour satisfaire les besoins locaux, lesquels sont réduits à cause de la perte des marchés de Bosnie-Herzégovine et de Serbie.

#### 4. Région Est (Vukovar, Osijek, Erdut)

20. Le niveau de vie était relativement élevé dans cette région avant 1991, mais la guerre et ses séquelles (destructions, émigration du personnel qualifié, afflux de réfugiés et de personnes déplacées) ont créé un grave déficit économique et social. Les conditions de vie sont mauvaises, car la guerre a dévasté les centres de production, y compris la ville de Vukovar, d'où un chômage massif.

21. Le principal atout économique de cette région est la production de pétrole et de gaz. Au début du conflit, en 1991, les champs pétrolifères de Deletovci et Ilaea, avec celui de Privlaka en Croatie, pouvaient produire 950 tonnes par jour. Selon les derniers renseignements communiqués par des responsables de Naftna Industrija Krajine (NIK), les gisements de Deletovci et Ilaea sont actuellement exploités à 50 % de leur capacité, malgré le manque d'entretien et de pièces détachées. Cette production réduite ne permet de satisfaire que 30 % des besoins locaux; NIK n'a livré que 20 000 tonnes de carburant diesel à l'agriculture en 1994 alors que la consommation totale est estimée à 100 000 tonnes. Apparemment, il est possible de s'approvisionner en carburant au marché noir dans la région.

22. Les principales entreprises de la région est sont Borovo (chaussures et caoutchouc), Vuteks (textile) et Vupik (agriculture). Toutes trois étaient de gros employeurs avant la guerre et leur production était compétitive sur les marchés internationaux. Elles ne fonctionnent actuellement qu'à 10 % de leur capacité ou moins. Le coût des transports a beaucoup augmenté sous l'effet de la guerre qui a perturbé les flux commerciaux traditionnels dans toute la région. Étant donné que son économie repose principalement sur l'agriculture, la région est peut survivre longtemps en autarcie. Mais les activités industrielles et les activités d'appui à l'agriculture sont très réduites et le parc de machines tant agricoles qu'industrielles est obsolète. Il n'y a pas de pénurie alimentaire, car la terre est assez fertile pour assurer un ravitaillement adéquat.

23. Parmi les dégâts provoqués par la guerre, on peut citer en particulier :

a) Le port de Ploče : le port a été aménagé vers la fin des années 80 pour servir de noeud stratégique de communications avec la Bosnie-Herzégovine et desservir les aciéries de Zenica, les centrales électriques de Sarajevo, la production d'aluminium à Mostar ainsi que le commerce, et en particulier le commerce du bois, avec la Bosnie-Herzégovine. Avant la guerre, le volume des marchandises transitant par Ploče s'élevait à environ 4,5 millions de tonnes.



Le port est desservi par la principale ligne ferroviaire via Mostar et Sarajevo, avec des embranchements vers la Hongrie et la Serbie. Il a très peu souffert de la guerre, si ce n'est que des obus ont endommagé le terminal fret, les grues et les machines de manutention. Le développement ultérieur nécessitera un gros travail de génie civil, notamment pour stabiliser et drainer les zones d'entreposage. Il faudra améliorer les services locaux, y compris la distribution d'eau et d'électricité. Il faudra en outre améliorer l'usine de traitement des eaux usées pour protéger l'environnement. Les perspectives de développement futur sont excellentes, à condition que les relations commerciales et les transports soient rétablis avec la Bosnie-Herzégovine et que le commerce avec les marchés traditionnels puisse reprendre;

b) Aéroport de Zemunik (Zadar) : l'aéroport international a beaucoup souffert et les autorités locales estiment que la réparation et la modernisation coûteront environ 7 millions de dollars. Il faut immédiatement remettre en état deux pistes, ainsi que le terminal voyageurs, actuellement en ruine, et le terminal fret a besoin d'importantes réparations. Selon les chiffres d'avant 1991, environ 160 000 personnes utilisaient l'aéroport chaque année, pour raisons de tourisme ou d'affaires. L'aéroport devra jouer un rôle de premier plan dans la relance de l'économie locale, en particulier du tourisme dans la région de Zadar;

c) Centrale hydroélectrique d'Obrovac : cette centrale comprend deux générateurs réversibles de 150 mégawatts et une station de pompage pour stocker de l'eau. Un seul générateur fonctionne actuellement, l'autre étant en révision. La puissance est limitée par deux facteurs : les avaries des lignes de transmission provoquées par la guerre et qui nécessitent des réparations, et la dégradation du réservoir, qui appelle des travaux de génie civil;

d) Raffinerie de Sisak : la raffinerie tourne actuellement à 50 % de sa capacité car les réservoirs, les oléoducs de transfert et les infrastructures générales ont beaucoup souffert de la guerre. Seules des réparations provisoires et précaires permettent le niveau actuel de production. Les techniques utilisées sont périmées; de nouvelles techniques doivent être adoptées pour répondre aux normes européennes;

e) Réseau hydrique de Vukovar : Vukovar a beaucoup souffert de la guerre; 80 % des bâtiments et des complexes industriels, y compris les installations portuaires, ont été directement endommagés par des actions militaires. L'installation de traitement de l'eau ne fonctionne pas bien faute de capacité de pompage pour amener l'eau des forages et le système de traitement des eaux provenant de la dérivation du Danube est insuffisant. La qualité de l'eau actuellement distribuée est médiocre. On estime que la moitié de l'eau est perdue à cause des fuites dans le réseau de distribution;

f) Complexe métallurgique de Duro Dakoviae : la plus grande entreprise de métallurgie de Croatie, Duro Dakoviae, se trouve à Slavonski Brod. C'est une société de holding comprenant 15 usines qui produisent des machines industrielles, des générateurs électriques, du matériel de transport et des machines agricoles, des conteneurs soudés et des éléments de construction en acier. La société produit également du ciment, des aliments pour animaux, de l'huile alimentaire, de l'équipement pour les industries chimiques et

pétrochimiques et elle a des entreprises d'ingénierie et de conseils. Ce complexe industriel est le principal employeur de la zone : il emploie environ 10 000 personnes. Son éventuelle privatisation est un problème sérieux qu'examine actuellement le Gouvernement croate, car on estime qu'elle entraînerait une réduction de moitié des effectifs employés. Le chiffre d'affaires brut est actuellement de 300 millions de dollars des États-Unis. L'Équipe a observé que l'entretien des zones industrielles est médiocre et que les dommages de guerre sont limités;

g) Fabrique de chaussures et de caoutchouc de Borovo : la fabrique de Borovo, proche de Vukovar, est la principale usine de son genre de l'ex-Yougoslavie. Avant la guerre de 1991, elle employait environ 23 000 travailleurs et avait une vaste chaîne de vente au détail : son chiffre d'affaires s'est élevé à 150 millions de dollars en 1990. Les dégâts directement causés par la guerre sont considérables : selon les statistiques officielles, la destruction des installations de production représente un coût d'environ 200 millions de dollars des États-Unis. Les dégâts subis par les infrastructures – routes, réseaux d'adduction d'eau, équipements sociaux – sont estimés à 120 millions de dollars. Ces infrastructures faisaient partie intégrante de l'usine car dans le système d'économie étatique, ces services étaient fournis aux travailleurs. Il s'est avéré que les dommages de guerre ont fait tomber la production à 10 % de ce qu'elle aurait pu être. La guerre a interrompu les relations commerciales (importations et exportations) avec l'Ouest et l'Est. Les dégâts provoqués par la guerre et leurs répercussions ont entraîné une nette réduction de l'emploi, car l'usine n'emploie plus aujourd'hui qu'environ 3 200 personnes, dont 70 % de femmes. Le Conseil d'administration a investi pendant la période de conflit armé quelque 100 millions de dollars des États-Unis dans l'usine pour qu'elle continue à tourner au ralenti. Les dégâts de guerre directs et indirects sont très élevés, en raison des combats violents qui ont eu lieu à Vukovar et aux environs. Le retour de la paix permettra d'établir des relations avec de nouveaux marchés, tant pour l'importation de matières premières que pour les exportations de produits finis;

h) Usine de textile de Vuteks : avant le début de la guerre en 1991, cette usine jouait un rôle important dans l'économie de la Slovénie orientale. Elle employait environ 1 300 travailleurs, principalement des femmes, pour produire des couvertures et des uniformes de sport. Elle n'emploie plus que 475 personnes et la production est tombée à 20 % de ce qu'elle était avant la guerre. Selon les autorités locales, les dégâts subis par l'usine représentent environ 60 millions de dollars, y compris les bâtiments, les machines et les logements des ouvriers. Il faudrait un financement extérieur de 70 millions de dollars pour acquérir des métiers à tisser modernes répondant aux normes européennes;

i) Pont de Stara Gradiška ("Le pont de la vie") : le pont de Stara Gradiška sur la Save est un important lieu de passage entre l'ex-secteur ouest et la Bosnie-Herzégovine. Il a été détruit pendant les opérations militaires de mai 1995. Un pont voisin, en ciment armé, a été détruit au cours des opérations militaires d'août 1995. Les coûts estimatifs de réparation et de reconstruction s'établissent comme suit : pont de Stara Gradiška : 1 775 000 dollars et consolidation des berges environ 142 000 dollars;

j) Pont de Slavonski Brod : le pont d'acier de Slavonski Brod franchit la Sava non loin du pont de Stara Gradiska. Il a été détruit par la guerre. Il était utilisé aussi bien par la voie ferrée que par la route. Long de 300 à 330 mètres et large d'environ 14 mètres, il reposait sur deux piliers du côté croate et un remblai en ciment armé sur la rive bosniaque. Le Gouvernement croate estime le coût de la reconstruction à 2 113 500 dollars des États-Unis;

k) Station ferroviaire de Slavonski Brod : l'infrastructure de la station ferroviaire de Slavonski Brod a été en partie détruite au cours de bombardements prolongés. La Mission a pu constater de visu les dégâts subis par les voies, le remblai et la gare. Le Gouvernement a entrepris immédiatement un travail de déblayage et de reconstruction. L'importance de cette voie ferrée tient à ce qu'elle permet une liaison directe de Zagreb à Slavonski Brod et plus loin vers l'est.

#### D. Impact de la guerre sur les personnes

24. Les déplacements massifs de population, tant en Croatie même que vers les autres pays de la région, sont l'un des aspects les plus frappants du sort tragique que subissent les habitants de l'ex-Yougoslavie. Il convient d'axer la réflexion sur un certain nombre de points fondamentaux, parmi lesquels figurent ceux exposés ci-dessous :

a) Le déplacement massif de population est le plus marquant des phénomènes auxquels a donné lieu la guerre en ex-Yougoslavie. L'on compte aujourd'hui en Croatie plus de 400 000 personnes déplacées ou réfugiées et l'aide à leur apporter impose une charge très lourde tant à la communauté internationale qu'aux autorités croates. Sur le plan financier, cette contrainte a été extrêmement préjudiciable pour l'économie croate déjà ravagée par la guerre;

b) L'appui à fournir en vue de permettre le retour dans leurs foyers de toutes les personnes déplacées ou réfugiées et de leur donner les moyens d'assurer leurs propres besoins doit faire partie intégrante de la reconstruction et de la relance économique de la Croatie;

c) La reconstruction des infrastructures comme de l'économie doit s'articuler autour du rétablissement global de la paix. La Mission a recensé un certain nombre de projets de faible envergure susceptibles de favoriser la réconciliation entre les populations dans les régions de Donji Lapac, Vojniae, Pakrac et Okucani;

d) L'on s'accorde à penser que les autorités croates devraient, pour favoriser cette réconciliation, enquêter sur les cas d'atteinte à la personne et à la propriété recensés par les équipes de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies. De même, la suspension ou l'abrogation du décret sur la saisie et l'administration temporaires de certains biens, qui a pris effet le 4 septembre 1995, contribuera à rétablir la confiance;

e) La République de Croatie devrait réaffirmer son attachement au respect des droits fondamentaux de tous les citoyens, quelle que soit leur origine ethnique, et prendre à cet effet les mesures de protection qui s'imposent. Le

droit des réfugiés et des personnes déplacées à retourner dans leurs foyers et à récupérer leurs biens, ou à percevoir une compensation financière équitable, devrait être la pierre angulaire de l'action des pouvoirs publics. Il faudra assurer l'accès de tous, sur un pied d'égalité, à l'aide humanitaire, notamment pour ce qui touche l'alimentation, les soins médicaux, le bois de feu et les pensions. La délivrance, par les autorités croates, de documents d'identité permettra d'accélérer la mise en oeuvre de ces mesures. De même, il faudrait remettre en état les services de distribution d'eau et d'énergie au profit de toutes les communautés, l'accès à l'eau, à l'électricité et au chauffage devant être assuré pour tous, sans discrimination aucune;

f) Il conviendrait d'inciter le Gouvernement croate à envisager favorablement l'installation en Croatie des réfugiés et des personnes déplacées, notamment les personnes déplacées se trouvant en territoire croate, les personnes d'origine croate résidant dans un pays tiers, et les personnes d'origine serbe ayant dû quitter la Croatie en 1995. Ces divers aspects de la question ne sauraient être envisagés séparément dans le cadre de l'aide que fourniront les organismes des Nations Unies. Il faudrait de plus se pencher sur la question du retour des Croates réfugiés dans des pays d'Europe occidentale;

g) Les Nations Unies sont attachées au principe du droit de tous les réfugiés et personnes déplacées à retourner dans leurs foyers, sans discrimination aucune. L'offensive militaire croate des mois de mai et août 1995 a donné lieu à une augmentation du nombre des réfugiés et personnes déplacées, parmi lesquels quelque 200 000 serbes dont les familles résidaient en Croatie depuis des siècles. Le décret susmentionné du 4 septembre 1995 sur l'administration de certains biens ne facilite pas le règlement des litiges relatifs à la propriété, dans la mesure où il est difficile, pour des personnes résidant à l'étranger, de faire reconnaître leurs droits. Il est à espérer que les autorités croates se pencheront sur la question de sorte à rendre plus aisée la formulation par tous les ressortissants de leur prétention juridique à la propriété et aux droits de la personne dans le cadre de la loi; on se reportera à cet égard au rapport sur la situation des droits de l'homme en Croatie, qui sera prochainement établi en application de la résolution 1019 (1995) du Conseil de sécurité, en date du 9 novembre 1995;

h) Pour ce qui est des biens, notamment l'aide à la remise en état et à la reconstruction des maisons d'habitation détruites par la guerre, il faut prévoir des mesures d'ordre financier et juridique en faveur de toutes les personnes concernées. Il conviendrait de réexaminer les mesures prises par les autorités en matière d'octroi de prêts et les critères d'éligibilité s'y rapportant, de manière à assurer un accès au crédit équitable pour tous. Selon des informations recueillies par l'ONU, les Serbes de Croatie n'ont pas encore bénéficié de prêts au logement en Slavonie orientale;

i) Le HCR ne prêtant pas directement assistance aux personnes déplacées dans leur propre pays, il est à espérer que les autorités croates continueront de prendre ces personnes en charge, l'Équipe spéciale de la Communauté européenne continuant, au besoin, à fournir des denrées alimentaires et articles d'hygiène de base. Le HCR continuera de s'occuper du financement d'activités en faveur des groupes les plus vulnérables et de mettre en place, sur l'ensemble du

territoire croate, des services sociaux axés sur la collectivité destinés à aider les personnes les plus touchées par la guerre;

j) Le sort de la population serbe dans les anciens secteurs Nord et Sud de la Croatie, pour la plupart des personnes âgées ou handicapées, demeure très préoccupant. Pour les aider, les pouvoirs publics doivent immédiatement renforcer les services médicaux et sociaux et assurer un meilleur approvisionnement alimentaire, en coopération avec l'ONURC, la Mission de vérification de la Communauté européenne, l'Équipe spéciale de la Communauté européenne et les organisations non gouvernementales compétentes. La Mission a pu constater les difficultés éprouvées par ces personnes âgées, isolées et vivant dans des conditions plus que précaires, alors que la délivrance, par les autorités croates, de cartes d'identité indispensables pour avoir accès aux services publics et notamment aux soins médicaux semblait avoir été différée. Il est à espérer que le Gouvernement croate prendra immédiatement les mesures qui s'imposent pour remédier à une telle situation;

k) La région connue sous le nom de Krajina, où se sont déroulées les offensives militaires de mai et d'août 1995, englobe les anciens secteurs Nord et Sud de la zone protégée par les Nations Unies, de même qu'une partie du secteur Ouest. Selon des estimations que l'on s'accorde à juger plausibles, le nombre des personnes déplacées à la suite de ces offensives est supérieur à 200 000, cet exode massif ayant créé une "crise humanitaire énorme" (S/1995/730; S/PRST/1995/44). À l'heure actuelle, l'on ne sait guère si les Serbes de la Krajina pourront rejoindre leurs foyers. Le HCR espère pouvoir entretenir des relations de travail étroites avec les autorités croates sur cette question des plus importantes.

## II. DOMMAGES SUBIS PAR LES INFRASTRUCTURES SOCIALES ET INCIDENCES DE LA GUERRE EN MATIÈRE DE SANTÉ

25. Les dégâts matériels infligés aux infrastructures dans les zones de conflit sur le territoire de la Croatie, bien que d'importance diverse, sont étendus. Les bâtiments publics ont souvent été la cible d'attaques militaires. Dans les zones où le conflit a le plus fait rage, il n'est guère d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires, de bibliothèques, de musées et de salles de spectacles qui ne soient endommagés. Selon les évaluations les plus récentes fournies par les autorités, l'on compte que 1 500 établissements civils (écoles, hôpitaux, dispensaires), 250 églises et 6 cimetières ont subi de graves dommages structurels.

26. Les incidences des hostilités sur la santé peuvent être classées en trois grandes catégories interdépendantes : dommages corporels et incapacités; impact psychologique et psychosocial; et incidences sur les institutions.

27. Les estimations relatives au nombre de morts et de blessés ainsi qu'aux types de dommages subis du fait de la guerre varient considérablement d'une source à l'autre. Le Gouvernement croate estime qu'à ce jour près de 16 000 décès sont imputables à la guerre – notamment à l'explosion de mines – et que les invalides sont au nombre de 24 000. Il est impossible de chiffrer l'impact social et psychologique que les soins prolongés et la rééducation auront sur les personnes ayant dû être amputées ainsi que sur les victimes de

traumatismes crâniens et de lésions de la moelle épinière. Les autorités croates ont, par application des normes communément admises de calcul des dommages de guerre, chiffré les pertes économiques imputables aux décès et incapacités à quelque 13 millions de dollars.

28. Tant des civils que des militaires sont victimes de troubles psychologiques et psychosociaux graves. L'OMS estime à plus de 250 000 le nombre des personnes qui devraient recevoir d'urgence des soins psychosociaux, traumatisées parce qu'elles ont vu mourir des parents, n'ont pu supporter la séparation et la dislocation des familles, se retrouvent isolées (surtout si elles sont âgées), appartiennent à un groupe minoritaire vivant dans des conditions difficiles ou au sein de collectivités hostiles, ou encore ont été témoins ou victimes de violations des droits de l'homme. Deux groupes sont particulièrement vulnérables : les enfants croates témoins des ravages de la guerre et les adultes devant se réinsérer dans la vie civile après avoir servi des années durant dans des unités militaires. Sur le long terme, les ravages de la guerre se manifesteront sans doute par une recrudescence de l'alcoolisme, de la toxicomanie, du suicide, de la violence domestique et structurelle, de la criminalité, de la dislocation familiale, du divorce et des sévices infligés aux enfants.

29. Les services de santé publique se trouvent sérieusement désorganisés alors même qu'ils doivent faire face, du fait de la guerre, à de graves problèmes qu'il était impossible de prévoir. Les dommages de ce type ne sont pas quantifiables, mais nul ne saurait en sous-estimer l'importance. Lorsque les hostilités se sont déclarées, en 1991, le Ministère de la santé venait d'entreprendre des réformes financières et administratives capitales, qui visaient à éliminer un déficit financier devenu chronique et à accroître la rentabilité des services en mettant l'accent sur les soins de santé primaires et les soins préventifs plutôt que sur les soins hospitaliers curatifs et secondaires. Ces réformes ont dû être interrompues. Parallèlement, l'augmentation de la demande de soins curatifs résultant des blessures par fait de guerre, conjuguée à des courants massifs de réfugiés et de personnes déplacées, pèse très lourdement sur des établissements sanitaires déjà surchargés et en aggrave le déficit financier. Le Ministère de la santé devra, pour que toutes les personnes rejoignant des communes abandonnées ou ravagées par la guerre aient accès à des services de santé vitaux, établir des plans d'action spéciaux et trouver un financement adéquat. Les caractéristiques démographiques des nouveaux habitants de ces communes ne seront pas les mêmes qu'avant la guerre. Il est impératif, pour assurer le bon fonctionnement du Ministère de la santé et lui permettre d'intervenir dans les domaines prioritaires concernant la prévention pour tous, de renforcer les moyens dont il dispose pour évaluer les besoins en matière de gestion sanitaire, planifier, contrôler et évaluer les projets et gérer les systèmes d'information sanitaire. Doivent également être considérées prioritaires les questions se rapportant à la nutrition, l'immunisation, la lutte contre les maladies transmissibles, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les médicaments essentiels et l'éducation sanitaire. Il faudra aussi former davantage d'agents de soins de santé primaires, d'enseignants, de conseillers familiaux et de travailleurs sociaux, de sorte que le système de santé puisse faire face aux dommages que la guerre a infligés à la société civile.

30. Depuis 1991, et du fait des hostilités, les études scolaires ont dû être raccourcies, interrompues ou reportées. Les jeunes adultes, en particulier, ont dû interrompre leurs études du fait de leur incorporation à l'armée. Les enfants déplacés et réfugiés ne reçoivent que des rudiments d'éducation. Les autorités croates accordent actuellement une attention prioritaire, dans le cadre du relèvement des communes sinistrées, à la remise en état des établissements et services d'enseignement primaire et secondaire.

31. En ce qui concerne l'enseignement, la situation est tout autre dans le secteur Est. Peu d'établissements ont été remis en état et ceux qui fonctionnent ne disposent pas de matériel pédagogique. Les installations d'éducation physique et de récréation sont des plus rudimentaires. Les cours sont d'autant plus désorganisés qu'ils doivent parfois être interrompus pendant plusieurs semaines du fait des opérations de mobilisation générale. Des enseignants interrogés par les membres de la Mission ont indiqué n'avoir pas touché leur salaire depuis cinq mois.

### III. ÉVALUATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GUERRE AUX HABITATIONS

32. La guerre a causé des dommages considérables aux habitations. Le Gouvernement croate l'a constaté et a créé, rattaché au Ministère des finances, au Ministère de la reconstruction et du développement et à la Banque croate de crédit à la reconstruction, une commission d'État chargée de faire le bilan des dommages causés par la guerre et de les évaluer. L'étude de la répartition régionale des dégâts montre que ce sont la Slavonie, la Banja et la Lika, ainsi qu'une partie de la Dalmatie, qui ont subi les dégâts matériels les plus importants. Le Gouvernement a établi cette étude après avoir évalué, inventorié et vérifié la valeur des dégâts. Le cadre et la base juridique, l'organisation et la méthode d'inventaire et d'évaluation en Croatie se fondent sur un certain nombre de lois et règlements nationaux. En outre, les autorités croates ont utilisé des documents de la Commission d'indemnisation des Nations Unies établie à l'issue de la guerre entre l'Iraq et le Koweït.

33. Le Gouvernement croate a des difficultés à évaluer les dommages causés par la guerre dans le secteur du logement, notamment du fait que certaines régions sont inaccessibles pour des raisons de sécurité, et aussi parce les dégâts continuent à se produire et à empirer. L'on n'a pas encore pu évaluer et vérifier entièrement les dommages dans les régions réintégrées au cours des offensives militaires de mai et d'août 1995, car ils continuent de s'y produire. La Commission d'État croate chargée de cette opération a pu évaluer et vérifier moins de la moitié des habitations endommagées. Il convient également de noter que le secteur Est ne se trouve pas sous le contrôle du Gouvernement croate, et que les fonctionnaires croates n'ont pas pu y procéder à l'évaluation et à la vérification des dommages.

34. Selon le Ministère croate du développement et de la reconstruction, au cours de la période 1991-1995, les combats se sont déroulés sur 54 % du territoire croate, et ont directement touché environ 36 % de la population. D'après la même source, environ 9 % du nombre total d'habitations ont été détruits ou fortement endommagés, et 590 agglomérations ont été détruites.

35. Le Gouvernement croate évalue actuellement les dommages causés à l'infrastructure sociale et communautaire (écoles, centres culturels, églises, dispensaires, systèmes d'adduction d'eau, d'assainissement, de télécommunications et d'électricité, etc.). On pense que le montant total des dommages causés à ce secteur majorera de 25 % celui des dommages causés au secteur du logement.

36. Étant donné le temps limité dont elle disposait, l'Équipe de la Mission responsable des logements, de l'infrastructure sociale et communautaire et du tourisme n'a pas pu vérifier les informations fournies par les fonctionnaires croates. Les membres de l'Équipe ont toutefois examiné les données disponibles sur le terrain et, à partir du petit échantillon étudié, ont estimé que la documentation était détaillée et exacte. À Dubrovnik, les membres de l'Équipe ont examiné les registres du Bureau régional de reconstruction à Slano. Pour évaluer les dommages aux habitations, il faudra une mission technique plus longue.

37. Le Gouvernement croate devrait continuer d'accorder un rang de priorité élevé à la reconstruction, avec l'aide de la communauté internationale. Il a obtenu une certaine assistance dans les efforts qu'il déploie pour reconstruire les habitations endommagées par la guerre, sous forme de contributions bilatérales venant d'un certain nombre de pays et d'organisations non gouvernementales locales et internationales. Une somme considérable a également été reçue du Projet de reconstruction d'urgence établi par la Croatie et la Banque mondiale et financée par cette dernière et par des bénéficiaires en Croatie. Le plan de financement de ce projet prévoit d'affecter 54,7 millions de dollars au logement, le montant total du prêt étant de 205,1 millions de dollars.

38. L'Équipe de la Mission responsable des logements, de l'infrastructure sociale et communautaire et du tourisme a pris connaissance de la méthode utilisée par le Gouvernement pour évaluer la situation dans le secteur des logements, et en a tiré notamment les informations suivantes : sur 1,77 million de logements en 1991, environ 9 % (130 000 unités) avaient été détruits à la fin de 1994. L'on estime à jusqu'à 20 000 de plus le nombre de maisons ou de logis endommagés pendant et après les offensives militaires de mai et d'août 1995. Aucun chiffre fiable n'a été donné pour la Slavonie occidentale, mais d'après une estimation de l'ONU, 80 % des bâtiments et des maisons auraient été détruits dans la ville de Vukovar; les habitations des alentours de la ville n'ont pas subi de gros dégâts.

39. Le Gouvernement a établi des critères classant les travaux de reconstruction des logements endommagés par la guerre en six catégories. Les catégories 5 et 6 (bâtiments les plus gravement endommagés) regroupent 20 % des 130 000 habitations endommagées avant la fin de 1994. La reconstruction de ces bâtiments est financée directement par le budget de l'État, à l'exception des travaux d'intérieur qui doivent être entrepris par l'occupant du bâtiment. La reconstruction d'habitations privées et autres immeubles résidentiels moins endommagés sera financée par des prêts consentis par la Banque croate de crédit à la reconstruction. Ces prêts, d'un montant allant de 1 500 deutsche mark à environ 18 000 deutsche mark, consentis sur 15 ans, avec une période de grâce de deux ans et un intérêt de 2 %, sont gérés par des banques locales. Le montant



maximum du prêt dépend de la catégorie de bâtiment et du nombre de membres de la famille qui y résident.

40. La réparation de 4 000 habitations privées gravement endommagées est en cours. À partir de 1996, le Gouvernement prévoit d'étendre le programme de reconstruction à 20 000 maisons. L'évaluation des dommages causés par la guerre à des habitations et logements privés a été menée à bien par la Commission d'État chargée d'évaluer les dommages causés par la guerre et ses commissions locales. Cet effort a démarré au milieu de 1991, et l'évaluation se poursuit. On estime qu'à ce jour plus de 50 % des dommages produits avant la mi-1994 ont été évalués en détail. Le coût de la reconstruction des logements a été calculé sur la base des prix moyens au 31 décembre 1990. Les coûts de réparation de l'infrastructure des équipements collectifs sont estimés à 20 % du coût de reconstruction des logements. Le montant total est estimé à 6,27 milliards de deutsche mark. L'Équipe n'a toutefois pas pu vérifier les coûts de reconstruction ni le nombre de logis touchés. Les documents et informations donnés à Zagreb et dans les bureaux régionaux croates ne concordent pas toujours. Cela dit, le processus de collecte, de classification et de documentation des dommages causés par la guerre n'est pas terminé, et ce problème devrait se régler.

41. Les textes législatifs et exécutifs, en particulier les décrets touchant la saisie de biens, les demandes de reconstruction de logements et les prêts nécessaires, devraient être conformes aux principes généraux du droit international. On considère que le décret sur la saisie et l'administration temporaires de certains biens et la loi du 27 septembre 1993 sur la location d'appartements dans le territoire libéré, ne répondent pas aux normes internationales minimum acceptables. Les lois et règlements régissant l'utilisation d'appartements ne sont pas toujours transparentes, et l'Équipe n'a pas eu le temps de se pencher sur la question. La Croatie estime que les appartements représentent 25 % du nombre total d'unités de logement disponibles. L'Équipe de la Mission n'a pas pu examiner cet important élément pour évaluer les dommages et les besoins en matière de reconstruction.

42. En ce qui concerne les travaux de reconstruction de logements qui ont été menés à bien, en particulier autour de Dubrovnik et de Zadar, le Gouvernement s'est également efforcé d'intégrer les travaux sur les logements aux travaux sur l'infrastructure communautaire et sociale. Manifestement, cette vaste opération de reconstruction requerra un nombre considérable d'artisans, de travailleurs qualifiés et d'ouvriers du bâtiment, qu'on ne trouve pas actuellement étant donné l'étroitesse du marché du travail. Il faudra de même régler le problème causé par la quantité énorme de ruines et de débris provenant de la destruction d'habitations et d'autres bâtiments, et la question du recyclage ou de l'enlèvement de ces débris.

#### IV. L'AGRICULTURE

43. La Croatie a une superficie de 5 675 millions d'hectares, dont 58 % de terres agricoles. On estime que 78 % des terres disponibles sont propriété privée, soit 500 000 exploitations agricoles familiales dont 20 % appartiennent à des ménages ruraux entièrement tributaires de l'agriculture. Les exploitations agricoles privées ont une superficie moyenne de 2,9 hectares, le

/...

secteur social public comprenant quelque 500 coopératives agricoles qui emploient 40 000 personnes et ont une superficie moyenne de 780 hectares chacune. Le pays comprend trois grandes régions agro-écologiques : le littoral (31,6 % de la superficie des terres), la montagne (14,2 %) et l'intérieur des terres (54,2 %). La production agricole en Croatie est extrêmement diversifiée : culture de maïs, blé, pommes de terre, légumes et fruits, élevage de bovins et de porcins. Sur les 500 000 exploitations familiales, 9 % sont des exploitations exclusivement agricoles, et le reste des exploitations mixtes tirant une partie de leur revenu de l'agriculture. Après l'indépendance, le Gouvernement croate a orienté ses politiques agricoles sur une économie de marché.

44. La destruction délibérée de biens liés à l'exploitation agricole est l'un des effets de la guerre sur l'agriculture. La guerre et les hostilités se sont déroulées en grande partie dans les régions agricoles, et la majorité des personnes déplacées et des réfugiés sont des agriculteurs. Un grand nombre de maisons et de bâtiments agricoles ont été endommagés et détruits. Beaucoup de machines agricoles ont été saisies, d'autres – surtout les tracteurs – ne fonctionnent plus faute d'entretien depuis quatre ans. Pendant le conflit, il était difficile de se procurer des pièces de rechange pour les machines agricoles. Selon certaines estimations, 29 % des bovins, 40 % des chevaux, 38 % des porcins et 46 % des ovins ont été abattus ou sont morts faute de soins dans les zones les plus touchées. La production laitière a baissé considérablement du fait de la guerre, et la Croatie est à présent obligée d'importer 40 % de son lait. Il est impossible d'évaluer les dommages causés aux forêts, mais l'on a observé de vastes superficies incendiées ou détruites. Les campagnes sont infestées de mines, et il ne sera pas possible, pendant encore longtemps, d'exploiter les champs dans les anciennes zones de combat.

45. La production agricole croate a baissé de 35 % en raison du manque de main d'oeuvre et du fait que l'on ne pouvait accéder qu'à 26 % des terres arables. Le commerce agricole a été fortement perturbé par la perte des marchés traditionnels dans l'ex-Yougoslavie, et il est devenu difficile d'écouler les excédents de certains produits. Le principal problème du secteur agricole croate est qu'il a perdu sa main d'oeuvre. Nombre de Croates ont dû quitter les zones touchées par le conflit en 1991 et hésitent, pour diverses raisons, à rentrer chez eux. Il est peu probable que les exploitants agricoles serbes de Croatie qui ont fui leurs terres en 1995 reviennent à moins que l'on n'instaure les conditions pour les y inciter. On estime à 105 000 le nombre d'agriculteurs chassés de leurs terres, et il est probable que la moitié d'entre eux ne reviendront pas.

46. Le secteur Est, qui couvre environ 5 % du territoire de la Croatie, est très fertile. Les activités agricoles souffrent essentiellement du fait que les produits agricoles ne trouvent pas de débouchés. Il y a excédent de produits analogues en Serbie, et l'on n'a pas encore rétabli les anciens marchés dans le cadre d'un règlement pacifique. La capacité de traitement fait également défaut du fait des dommages causés par la guerre.

47. La FAO a lancé un gros effort de planification du développement en 1994. L'on a également entrepris une étude du secteur agricole, financée par un programme de coopération technique. Le Parlement croate a approuvé les

recommandations des rapports techniques finaux. En outre, un prêt de la Banque mondiale, d'un montant de 19,7 millions de dollars, a été consenti à l'agriculture en mai 1994. La Banque envisagerait de consentir un prêt d'urgence additionnel, comportant un important élément en faveur des stimulants à l'agriculture et à la restructuration. Cela étant, afin d'éviter tout chevauchement des efforts, l'évaluation de la FAO est axée sur la formulation d'interventions humanitaires et de relèvement à court terme. Il s'agit en particulier de fournir à 40 000 familles d'exploitants agricoles le matériel et les autres articles et produits (bétail, semences, engrais, équipement agricole, etc.) nécessaires pour leur permettre de reprendre leurs activités.

#### V. LES MINES ET LE DÉMINAGE

48. L'ex-Yougoslavie était l'un des principaux producteurs de mines terrestres et c'est dans ce pays qu'ont été fabriquées la plupart des mines qui ont été posées en Croatie, dont le nombre se situerait entre 2 et 4 millions. La zone proche de l'ancienne et de la nouvelle ligne de front est jonchée d'engins non explosés, le plus souvent dangereux. Les mines sont concentrées surtout sur une bande de 5 kilomètres de large le long des 600 kilomètres de lignes de front en territoire croate. Cette bande de terrain coupe des routes, des chemins de montagne, des villages et des terres arables désormais inaccessibles et pour longtemps encore inutilisables. Il est clair que les cartes des zones minées et le recensement des mines ne sont pas dignes de foi. On croit savoir que les mines ont été posées selon une configuration qui rend leur détection ultérieure difficile.

49. La présence en si grand nombre de mines en Croatie continue à prélever sur ce pays un lourd tribut : indépendamment de la tragédie que représente, pour une famille, un décès ou une amputation, le coût du traitement et de la rééducation du blessé entraîne des charges économiques fort importantes. Les terres arables ou les usines minées ne produisent plus. L'aide aux personnes déplacées, qui ne peuvent s'installer à nouveau dans les zones minées, alourdit encore les coûts.

50. Il est difficile, pour les Nations Unies, d'évaluer l'effet humain de l'omniprésence de ces mines, les parties étant incapables de fournir des statistiques détaillées ou peu désirables de le faire. Néanmoins, les explosions de mines, en Croatie, auraient déjà rendu nécessaires 800 amputations. En outre, une enquête, menée dans la zone connue sous le nom de secteur Nord, qui était contrôlée par les Serbes, indique que chaque mois, pendant le premier semestre de 1995, on a compté entre 50 et 100 victimes de l'explosion de mines.

51. Les mines entraînent aussi un danger considérable pour les militaires qui participent au maintien de la paix, les observateurs, les agents des organismes humanitaires, ce personnel étant souvent contraint de pénétrer dans des zones où le risque est le plus grand. Par exemple, les "Casques bleus" ont été victimes de plus de 200 accidents dus à des mines, qui ont fait 20 morts, pendant l'actuelle mission de maintien de la paix des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie. Il est remarquable que 16 % seulement de ces accidents se sont produits durant les opérations de déminage.

52. Le nombre de spécialistes disposés à travailler dans la région limitera les possibilités de déminage. On estime que 1 000 démineurs auraient besoin de 25 ans pour déminer complètement le territoire croate. Il se peut que les autorités croates choisissent de déminer en priorité les principales routes, les centres de production, les équipements et ouvrages d'art, les régions de grande importance économique, les terres des personnes rapatriées, les emplacements ayant une importance culturelle et enfin la terre agricole.

53. Il est nécessaire de sensibiliser le personnel des projets, comme la population civile en général, au problème des mines. Le Gouvernement croate a déjà commencé à le faire en milieu scolaire. Un programme de déminage est de nature à réduire les souffrances endurées par une population déjà gravement affectée et traumatisée par la guerre, à améliorer l'adhésion donnée au règlement de paix et à concourir à la reprise économique en normalisant la situation dans les zones touchées par le conflit. Le programme de déminage et le programme de sensibilisation au problème des mines devraient également réduire la charge qui sera imposée au système de soins de santé. Il est donc essentiel de mettre en oeuvre un programme complet de déminage.

54. Mais il faut en premier lieu que toutes les parties conviennent de concourir à un tel programme. Elles doivent échanger des informations sur les endroits où des mines ont été posées. La collecte et la diffusion de ces informations doivent être coordonnées par un organisme central qui sera amené à conseiller le Gouvernement croate et les organismes d'aide et de développement sur ce qu'il y a lieu de faire pour résoudre le problème des mines.

#### VI. LES EFFETS DE LA GUERRE SUR L'ENVIRONNEMENT

55. Les dommages entraînés par la guerre mettent en péril l'environnement naturel en Croatie : le bombardement des usines a entraîné un rejet de produits chimiques dans l'environnement, des produits pétroliers ont été répandus et on constate aussi une évacuation sauvage de déchets industriels et ménagers, la destruction des détecteurs ioniques et le rejet de polluants radioactifs. Pendant le conflit, des munitions ont été jetées en mer. En outre, on signale la pollution délibérée de puits, ainsi que la destruction des zones de transit des oiseaux migrateurs. Les forêts de la Croatie ont été endommagées, ce qui retentit sur les microclimats, entraîne une érosion et perturbe l'équilibre écologique général.

56. Les dommages causés aux usines chimiques, aux ouvrages électriques et aux installations de traitement des eaux usées font peser une grave menace sur les terres et l'eau. Les bassins versants de la Drave et de la Save sont gravement pollués, ce qui entraîne une contamination des ressources en eau potable des pays riverains du Danube. Des biphényles polychlorés (PCB) ont à plusieurs reprises été déversés, polluant la terre, les eaux souterraines et les eaux de ruissellement. L'enlèvement de débris de constructions détruites et l'épandage, au hasard, dans des décharges sauvages ou le long des routes, d'ordures, de déchets industriels, d'ordures ménagères et de gravats aggravent encore l'état de l'environnement en Croatie. Il est nécessaire, dans l'immédiat, de réglementer l'utilisation des décharges publiques ou de prendre d'autres mesures propres à remédier aux effets de plusieurs années de guerre pendant lesquelles l'environnement a été négligé.

57. Les équipements d'adduction d'eau ont été endommagés ou détruits dans de nombreuses villes et les installations d'épuration de l'eau ne permettent plus de répondre aux besoins dans plusieurs grosses agglomérations, dont la population a beaucoup augmenté du fait de l'afflux de réfugiés et de personnes déplacées. Les installations n'ont pas été correctement entretenues au cours des quatre dernières années. D'importantes nappes aquifères, dans les monts Velebit, sont en péril, et des mesures doivent être immédiatement prises pour protéger cette ressource hydrique essentielle.

58. La Croatie a créé une Direction de l'environnement et, en 1995, le Parlement a voté des lois sur les déchets et sur la protection de la qualité de l'air. De nombreuses organisations non gouvernementales et sociétés privées ont été créées pour aider à remettre l'environnement en état. Il est clair cependant que la communauté internationale doit apporter une assistance directe aux autorités croates et à la région voisine de ce pays, dans une intervention environnementale d'envergure au bénéfice de tous les peuples.

#### VII. LE PATRIMOINE CULTUREL

59. Les dégâts causés aux monuments historiques entre 1991 et 1995 ont été chiffrés par les autorités croates à 300 millions de dollars. La Croatie a en effet un riche patrimoine culturel, illustré par des monuments historiques remontant à l'empire romain, au Moyen Âge, à la Renaissance et à l'époque baroque. Les cathédrales des villes de Šibenik, Zadar, Vinkovci, Karlovac, Osijek, Gospić, Knin et Škabrnja ont été endommagées. Dubrovnik, que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a placée sur sa liste du Patrimoine mondial, a également été endommagée. De nombreux monuments historiques de grande valeur représentant différentes cultures ont été détruits ou pillés. Ces monuments historiques sont sans prix et leur importance symbolique tant pour les Croates que pour les Serbes ne saurait être sous-estimée. La reconstruction d'une église dans une zone détruite est un important symbole de rétablissement de la vie collective. La réparation et la restauration des monuments historiques endommagés durant la guerre aura donc une importance majeure.

#### VIII. LE TOURISME

60. Avant 1991, le tourisme venait au premier rang du secteur des services; il représentait environ 25 % du PIB de la Croatie. Ce secteur créait des emplois, et contribuait à l'équilibre de la balance des paiements en faisant rentrer des devises. Avant cette date, les rentrées de devises fortes représentaient environ 2 milliards de dollars des États-Unis. Mais le conflit a entraîné en Croatie un grave déclin de ce secteur. On chiffre à 300 millions les nuitées de touristes perdues entre 1991 et 1995. Cette baisse a été aggravée par les destructions, certains hôtels ou appartements ne pouvant plus être offerts aux touristes car ils étaient utilisés pour loger des personnes déplacées et des réfugiés. En outre, dans les zones où les risques étaient élevés en raison des hostilités, le manque de sécurité, l'interruption de la circulation, le manque d'entretien des hôtels, la qualité médiocre des services fournis expliquent le déclin du tourisme et les autorités reconnaissent que, pour le relancer, un effort majeur devra rapidement être entrepris.

61. Le parc national de Plitvice, parc naturel très fréquenté protégé par l'UNESCO qui l'a inscrit au Patrimoine mondial, est un exemple des graves dommages causés au secteur touristique. Durant sa visite du parc naturel, la Mission a appris que la présence de mines y était un grave problème. Le déminage des lacs de Plitvice posera des difficultés considérables. L'accès à la plus grande partie du parc est interdit et il faudra beaucoup de temps pour déminer les routes, les forêts et les abords des cascades. Le principal hôtel, qui n'a pratiquement pas été endommagé, a besoin cependant de travaux de remise en état des installations sanitaires. Les deux autres hôtels du parc ont, eux, été endommagés et doivent être réparés. En outre, ces bâtiments, qui sont anciens, n'ont pas d'installations modernes et devront donc, dans l'immédiat, être restaurés pour répondre aux exigences d'une industrie touristique moderne.

#### IX. CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECONSTRUCTION

62. La Croatie a été gravement touchée, depuis 1991, par une guerre longue, y compris par les opérations militaires récemment lancées par son gouvernement, et elle connaît de ce fait de graves difficultés économiques. La future reconstruction de la Croatie suppose donc que soient résolues les questions suivantes :

a) Il faudra traiter comme un tout les besoins de l'individu et de la société. Parmi les conséquences de la guerre, on relève des tendances démographiques défavorables, l'absence ou la perte de main-d'oeuvre qualifiée, ainsi que les coûts entraînés par la réinstallation et le secours des personnes déplacées et des réfugiés se trouvant encore dans le pays. L'absence de paix et la précarité de la situation sociale sont, pour la Croatie, des problèmes majeurs. Les conséquences sur la santé publique de la guerre et des troubles civils sont inégalement réparties. Certaines régions et certains groupes sont plus touchés que d'autres. La Croatie dispose de ressources tant financières qu'intellectuelles et techniques importantes; elle doit les mettre en oeuvre pour une action de reconstruction physique et de reconstitution de la vie sociale. Des efforts ont été entrepris dans le secteur social et ils exigent d'importants capitaux et beaucoup de diligence;

b) La transformation d'une économie planifiée en une économie de marché nécessite aussi d'importants investissements dans le capital humain. Il faut notamment recenser les compétences de la main-d'oeuvre et les futurs besoins de main-d'oeuvre sur le marché du travail, tant pour le présent que pour l'avenir. Le système des Nations Unies, avec ses services consultatifs techniques, pourra secondar cette importante oeuvre de développement économique et social. En outre, il faut, dans l'immédiat, que le Gouvernement croate obtienne une assistance technique internationale pour organiser et réaliser l'effort de reconstruction du pays. Il faut mettre l'accent sur la privatisation et l'organisation future de l'économie. Des conseillers techniques devraient aider l'administration centrale à nouer une relation plus étroite avec les collectivités territoriales et locales afin de mieux coordonner l'évaluation des dommages de guerre et la reconstruction future du pays, au niveau local et pour l'ensemble de la société croate;

c) Des grands travaux sont nécessaires pour remettre en état le réseau de distribution d'électricité, l'adduction d'eau, le réseau ferré, le réseau routier, qui, dans l'ex-Yougoslavie, constituaient des systèmes intégrés qui ont

subi de graves dommages; si l'on veut rétablir tous ces services, il faudra une importance aide en capital;

d) L'adduction d'eau et les équipements de voirie et de salubrité en Croatie, qui souffraient déjà avant 1991, d'un manque d'investissements consacrés à l'entretien, ont depuis été gravement endommagés par les hostilités. C'est là un domaine qui devra attirer en priorité les investissements;

e) Un lourd fardeau financier pèse sur le Gouvernement croate, qui a besoin de capitaux pour remettre en état ces équipements, étant donné que le complexe militaro-industriel en place absorbe encore une grande part des capitaux disponibles, ce qui empêche de procéder aux indispensables investissements de reconstruction des équipements et de remise en état des services. Il est à espérer qu'avec le retour de la paix, des capitaux se mobiliseront pour répondre à ces besoins, résoudre le problème de la privatisation de l'économie, créer des emplois et assurer la stabilité sociale;

f) On constate une grave réduction de la production agricole, par suite d'un manque de main-d'oeuvre. Il faut donc encourager le retour des agriculteurs, les aider en les munissant de matériel agricole et d'autres fournitures indispensables, pour qu'ils puissent reconstituer des exploitations productives. C'est dire qu'il faut résoudre dès que possible le problème des mines;

g) La guerre a rompu les courants commerciaux traditionnels avec les anciens partenaires commerciaux de la Croatie. En outre, il est nécessaire d'améliorer les techniques de production pour que la Croatie atteigne un niveau de compétitivité qui lui permettrait de commercer avec les pays européens et autres. Les entreprises qui cherchent à exporter doivent consacrer d'importants investissements à la formation des travailleurs et des différents personnels d'encadrement et de direction. Un effort tout particulier doit porter sur le renforcement et la privatisation du secteur bancaire. Il est à espérer que la communauté internationale et les organismes des Nations Unies apporteront, à cette fin, leur assistance technique;

h) La priorité que les autorités donnent actuellement au relèvement des collectivités locales et à la reconstruction des maisons endommagées est tout à fait justifiée. Il ne fait pas de doute que la construction de logements et d'équipements collectifs sûrs est une des conditions premières de la reprise d'une vie normale et encouragera le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Ce retour permettrait de reconstituer une population active suffisante pouvant s'employer dans le tourisme, l'agriculture et l'industrie;

i) La présence massive de mines est une des graves difficultés qui pèsent sur l'économie et retardera la reconstruction. Un vigoureux programme de déminage est donc nécessaire.

63. La communauté internationale, y compris les institutions financières internationales, les donateurs bilatéraux, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont aidé le Gouvernement croate pendant la difficile période de guerre. Mais une assistance financière et technique reste nécessaire car il faut assurer la reconstruction et le développement de l'économie pour permettre à tous les habitants de la Croatie, avec le retour de la paix, de retrouver une vie normale.

Appendice I

MISSION D'ENQUÊTE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES EN CROATIE

COMPOSITION DES ÉQUIPES :

Charles L. Perry, PNUD, Chef de mission  
Anna-Maria Corazza, représentante des FPNU/ONURC

Équipe 1. Logement, infrastructure sociale/communautaires et tourisme

Stephen Franken, représentant de l'Allemagne, spécialiste du logement  
Tom Yates, représentant des États-Unis, responsable de programme  
Richard Lambe, consultant du PNUD  
Jean-Pierre Bueb, représentant de la France, travaux publics/logement

Équipe 2. Infrastructure industrielle/économique, équipements collectifs, communications et énergie

Peter Goergen, représentant de l'Allemagne, ingénieur du bâtiment/architecte  
Geoffrey Barrell, représentant du Royaume-Uni, hydraulicien chargé des équipements collectifs  
Christoph von Bezold, représentant de l'Union européenne, économiste

Équipe 3. Agriculture, protection de l'environnement, déminage et préservation du patrimoine culturel

Michael Platzer, représentant du Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat  
Rodrigue Vinet, consultant de la FAO  
Phillip Cooper, représentant des Volontaires des Nations Unies

Équipe 4. Ressources humaines, réfugiés, personnes déplacées et questions démographiques

Wycliffe Songwa, représentant du HCR  
Robert Fischer, consultant de l'OMS  
Antonio Gabrielle, consultant de l'UNICEF



Appendice II

PROGRAMME DE LA MISSION D'ENQUÊTE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES  
EN CROATIE

Mercredi 18 octobre

Après-midi Arrivée à Zagreb

Jeudi 19 octobre

Matin Rencontres avec les hauts fonctionnaires de l'ONU dans les locaux de l'ONU :

Collaborateurs du Représentant spécial du Secrétaire général  
Commandant de la Force  
Chef de mission de l'ONURC

Après-midi Rencontre avec le Chargé d'affaires du Royaume-Uni

Rencontre avec l'Ambassadeur et le personnel des États-Unis

Vendredi 20 octobre

Matin Rencontre avec le chef du Département des affaires politiques et humanitaires de l'ONURC

Matin Rencontre avec des personnalités du Gouvernement croate (Ministère des finances et ministère de la construction et du développement) pour arrêter le programme de la Mission

Matin Rencontre avec l'Ambassadeur d'Allemagne

Matin Rencontre avec le Chef de mission du HCR

Après-midi Rencontre avec les forces de paix des Nations Unies

Après-midi Rencontre avec l'ingénieur de la Force de la FORPRONU

Après-midi Rencontre avec des représentants du chef du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme

Samedi 21 octobre

Matin Rencontre avec l'Ambassadeur d'Italie

Après-midi Rencontre avec le Directeur de la BIRD pour l'Europe centrale et orientale

Dimanche 22 octobre

Après-midi Réunion d'orientation et d'information à l'intention des membres des équipes

Lundi 23 octobre

Matin Rencontre avec des personnalités du Gouvernement croate

Matin Rencontre avec l'Ambassadeur de la Fédération de Russie

Matin Rencontre avec l'Ambassadeur de France

Matin Rencontre avec le Chef de mission du HCR

Matin Rencontre avec l'Envoyé spécial de l'UNICEF

Mardi 24 octobre

Matin Réunion de tout le groupe avec des personnalités et des spécialistes du gouvernement : récapitulation de la tâche de la Mission dans le bâtiment du Ministère de la science et de la technologie

Après-midi Réunion des quatre équipes spécialisées :

Équipe 1 : Logement, infrastructure sociale/communautaire et tourisme

Équipe 2 : Infrastructure industrielle/économique, équipements collectifs, communications et énergie

Équipe 3 : Agriculture, protection de l'environnement, déminage et préservation du patrimoine culturel

Équipe 4 : Ressources humaines, réfugiés, personnes déplacées et questions démographiques

Après-midi Rencontre du Chef de mission avec le Représentant spécial du Secrétaire général

Mercredi 25 octobre

Matin Zagreb-Dubrovnik

Rencontre avec les observateurs militaires des Nations Unies à l'arrivée

Rencontres avec des personnalités et des experts croates et inspection de l'état des logements, du patrimoine culturel et de l'industrie du tourisme dans les environs

Équipe 2 : visite à Ploče

Rencontre avec la direction de la société Luka Ploče

Rencontre avec le Commandant et l'Ingénieur militaire de la Force de réaction rapide des Nations Unies

Visite du port et des installations ferroviaires

Jeudi 26 octobre

Matin Tour de l'arrière-pays de Konavle. Visite de chantiers de reconstruction de logements (Slano)

Équipe 2 : rencontre à Ploče avec le maire et des représentants des milieux d'affaires

Après-midi Arrivée à Zadar

Séance d'information organisée par les fonctionnaires de l'ONU : spécialiste des affaires humanitaires et politiques de l'ONURC, observateurs militaires des Nations Unies

Vendredi 27 octobre

Matin Rencontre avec des fonctionnaires et des spécialistes croates de la Zupania (circonscription) et des représentants de l'ONU à Zadar

Équipes 2 et 3 : aéroport de Zemunik, rencontre avec des personnalités locales à Benkovac, Drniš, Varivode, Drniš, Knin et environs

Équipes 1 et 4 : Škabrnja, Kreka, Benkovac, Knin et environs

Après-midi Réunions d'information de l'ONU dans les locaux de l'ONU à Knin :

Spécialiste des affaires politiques et humanitaires de l'ONURC  
Ingénieur de secteur de la police civile des Nations Unies  
Observateurs militaires des Nations Unies

HCR

Samedi 28 octobre

Matin Équipes 1 et 4 : Obrovac, Gračac, Lovinac, Radue, Medak, Gospić, Lički Osik, Bruvno, Korenica, parc national de Plitvicka jezera et environs

Équipes 2 et 3 : Maslenica (pont), Obrovac (centrale), Gračac, Udbina, Plitvice

Matin Chef de mission et observateurs militaires des Nations Unies :  
Donji Lapac et environs

Réunion d'information organisée par la police civile des  
Nations Unies et la police croate

Après-midi Réunion d'information sur l'infrastructure touristique du parc  
national de Plitvicka jezera

Dimanche 29 octobre

Matin Départ pour Topusko, via Grobovac, Rakivica, Slunj (pont), Veljun,  
Krnjak, visite du camp de réfugiés de Kuplensko, Vrginmost

Réunions d'information organisées par l'ONU à Topusko :

Département des affaires politiques et humanitaires de l'ONURC,  
police civile des Nations Unies

Observateurs militaires des Nations Unies

Après-midi Tour d'agglomérations ayant subi des dégâts dans l'ancien secteur  
Nord : Glina, Petrinja, Sisak, Zagreb

Lundi 30 octobre

Matin Départ pour Osijek en deux groupes :

Équipes 2 et 3 : par la grand-route, Sisak (usines de produits  
chimiques), réunion d'information organisée par la Zupania à  
Slavonski Brod, visite de la propriété de "Duro Dakovic", Dakovo  
et Vinkovci

Équipes 1 et 4 : par la grand-route, puis Pakrac par les routes  
secondaires

Réunions d'information organisées par l'ONU

Rencontres avec les autorités locales à Pakrac

Rencontres organisées par l'ONU avec les représentants des Serbes

Visite du camp de réfugiés de Pustara (bataillon népalais de  
l'ONURC)

Après-midi Rencontre à Osijek avec des fonctionnaires et des spécialistes  
croates de la Zupania et les observateurs militaires des  
Nations Unies

Mardi 31 octobre

Matin Réunion de tout le groupe avec des fonctionnaires et experts gouvernementaux

Récapitulation des travaux du groupe

Visite du secteur Est via Nemetin/Sarvaš

Quartier général de l'ONU à Erdut

Réunions d'information organisées par le spécialiste des affaires politiques et humanitaires de l'ONURC, commandant de section adjoint, la police civile des Nations Unies, le HCR et les Observateurs militaires des Nations Unies

Réunion d'information organisée par des personnalités civiles à Vukovar

Tour du secteur Est en cinq groupes qui ont visité notamment : des usines de Borovo et Vutex, des centres agricoles, des équipements collectifs, des écoles, des hôpitaux, des centres de personnes déplacées

Mercredi 1er novembre

Matin Départ avec des observateurs militaires des Nations Unies pour Osijek, Našice, Nova Gradišca, Građani Okucanski, Vrbovljani, Novi Varoš (pont détruit), Stara Gradiška (pont endommagé), et Okucani-Novska

Visite de Dubovac Okicanski

Après-midi Réunion de tout le groupe au quartier général des forces de paix des Nations Unies avec le spécialiste des affaires politiques et humanitaires de l'ONURC

Jeudi 2 novembre

À Zagreb. Rédaction du rapport à l'hôtel "I", quartier général de la Mission de vérification de la Communauté européenne

Vendredi 3 novembre

À Zagreb

Matin Rencontre avec des agences et des ambassades dans la salle de conférence du quartier général des forces de paix des Nations Unies

Après-midi Réunion de tout le groupe avec des personnalités croates au ministère de la science et de la technologie

Après-midi      Rencontre du Chef de mission avec l'Ambassadeur de la Mission de  
vérification de la Communauté européenne

Après-midi      Rencontre du Chef de mission avec le représentant de la Banque  
mondiale

Samedi 4 novembre

À Zagreb. Rédaction du rapport

Dimanche 5 novembre

Départ de Zagreb

Appendice III

Indicateurs économiques

a) Produit intérieur brut

PIB	Total (milliards de dollars É.-U.)	Par habitant (dollars É.-U.)
1993	11,50	2 500
1994	12,50 <sup>a</sup>	2 600
1995	14,00 <sup>b</sup>	2 900

<sup>a</sup> Selon le Bureau national de statistique, le PNB de 1994 est de 84 milliards de couronnes croates (16 milliards de dollars des États-Unis). Selon les estimations gouvernementales, qui sont fondées sur l'hypothèse que la part du secteur "gris" est d'environ 30 % ou davantage, le PIB pourrait atteindre en 1995 jusqu'à 16,5 milliards de dollars des États-Unis (environ 3 500 dollars des États-Unis par habitant).

<sup>b</sup> Chiffre estimatif (maximum) (Recensement de 1991 : population de la Croatie : 4 784 000 habitants).

b) Inflation

Politique officielle : "taux d'inflation nul"

Total de 1994 <sup>a</sup>	10 — 12 %
----------------------------	-----------

<sup>a</sup> Chiffre estimatif donné par le Premier Ministre.

c) Chômage

Taux de chômage (août 1995) : environ 19 %

Août 1995	Total	Variation en pourcentage (1995/1990)
Chômage	232 903	+ 45,4
Emploi	1 007 660	- 34,1

d) Production industrielle

	Pourcentage
1993/94 (juillet 1994)	0,9
1993/94 (septembre 1994)	1,5
Janvier-septembre 1993 — janvier-septembre 1994	- 4,4

Tendance à la baisse<sup>a</sup>

	Pourcentage
1991/90	- 28
1992/91	- 15
1993/92	- 6
1994/93	- 4

<sup>a</sup> En septembre 1994, la croissance a repris après stabilisation.

e) Dettes nationale et dette publique

Dettes nationale

Montant total : 2,6 milliards de dollars des États-Unis  
Arriérés : 700 millions de dollars des États-Unis

Dettes publique

Montant approximatif : 6 milliards de deutsche mark, soit  
3,75 millions de dollars des États-Unis

f) Consommation du secteur public

47 à 49 % du PIB en 1994  
45 % du PIB prévu en 1995

g) Traitement moyen

525 deutsche mark (montant net) (septembre 1995)  
(traitement brut = traitement net + 116 %)



h) Masse monétaire (en millions de couronnes croates)

		Dépôts à vue	Monnaie en circulation
Août 1993	1 698,18	1 159,30	538,98
Janvier 1994	4 037,20	2 746,73	1 326,47
Juillet 1994	6 958,90	4 847,00	2 111,90
Septembre 1994			environ 2 600,00

i) Réserves en devises

Environ 2,5 milliards de dollars des États-Unis (août 1995)

8 août 1994 :

Banque nationale de Croatie<sup>a</sup> : 866,1 millions de dollars des États-Unis

Banques : 668,1 millions de dollars des États-Unis

Total : 1,55 milliard de dollars des États-Unis (soit plus de 10 % du PNB)

j) Le budget (en milliards de dollars É.-U.)

1993	2,30
1994 <sup>a</sup>	3,23

<sup>a</sup> Le chiffre prévu de 3,1 milliards de dollars des États-Unis (en hausse de 34 % par rapport à 1993) a été relevé en octobre 1994, surtout parce que les besoins de la défense ont augmenté (1 000 milliards de couronnes croates de plus que prévu ont été alloués).

Structure du budget en 1993

Pourcentage	
41	Dépenses d'administration
23	Achat de biens et services
16	Salaires et traitements
20	Subventions et investissements
100	

LA PRIVATISATION

1. La transformation de la structure du capital (processus de privatisation) a été menée à bien en Croatie pour 2 346 sociétés, dont la valeur est estimée à 22 milliards de deutsche mark, soit environ 10 % des avoirs des sociétés appartenant à l'État.

2. Chaque employé (en activité ou non) bénéficie d'un escompte pour l'achat d'actions et la Croatie a donc 500 000 petits actionnaires. Une grande partie des actions a été transférée dans des portefeuilles des fonds de retraite, ce qui crée une base pour la sécurité sociale.

3. Le Fonds croate de privatisation, l'organisme central de privatisation, travaille avec le Ministère de la privatisation selon le modèle d'institutions similaires en République tchèque, en Hongrie et en Allemagne.

4. La structure après transformation (en milliards de deutsche mark) :

Propriétaires	Avoirs
Particuliers	1,8
Actionnaires et fonds d'État	10,9
Fonds croate de privatisation et fonds de retraite	9,1

5. Le processus de privatisation a apporté directement 1 milliard 350 millions de deutsche mark, dont 422,2 millions ont été versés en espèces.

-----